

FICHE PROGRAMME

Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Un EPI mal choisi, mal réglé ou mal entretenu ne protège pas : former vos équipes à bien les porter, les vérifier et les entretenir.



DURÉE

3h30 à 7h

selon besoin

EFFECTIF

2 à 8

stagiaires

FORMAT

Intra

dans vos locaux

PRÉREQUIS

Aucun

VALIDATION

Attestation

de fin de formation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Identifier les risques du poste et les EPI qui y répondent
- 2 Connaître les catégories d'EPI et lire le marquage CE et les notices
- 3 Ajuster et porter correctement ses EPI
- 4 Vérifier l'état d'un EPI avant utilisation et repérer un défaut
- 5 Entretenir, stocker et faire remplacer ses EPI

Public concerné

Tous les salariés utilisant des EPI (production, logistique, maintenance, BTP, laboratoire) ainsi que les responsables sécurité et encadrants chargés de leur choix et de leur contrôle.

Prérequis : Aucun prérequis.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. R4321-4 (mise à disposition des EPI)
- Code du travail, art. R4323-104 (information des utilisateurs d'EPI)
- Code du travail, art. R4323-106 (formation et entraînement au port)
- Règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle

Pourquoi former vos équipes ?

Répondre à l'obligation

Formation adéquate avec entraînement au port de l'EPI (art. R4323-106).

Des EPI vraiment efficaces

Bien réglé et bien entretenu, l'EPI protège réellement : c'est la dernière barrière.

Des équipes qui adhèrent

Comprendre le pourquoi favorise un port spontané, sans rappel à l'ordre.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

Programme détaillé

Formation modulable de 3h30 à 7h, construite autour des EPI réellement utilisés dans votre entreprise, avec manipulation et exercices pratiques.

01 Choisir

- Place des EPI dans les principes généraux de prévention.
- Catégories d'EPI (I, II, III) ; marquage CE, normes, notices.
- Choix selon les risques : tête, yeux, ouïe, voies respiratoires, mains, pieds, chute.

02 Utiliser

- Réglages et port : ajustement, compatibilité entre EPI.
- Essais d'ajustement des protections respiratoires et auditives.
- Limites d'utilisation et erreurs fréquentes.

03 Vérifier et entretenir

- Contrôle visuel avant usage ; critères de mise au rebut.
- Nettoyage, stockage et durée de vie ; vérifications périodiques.

MÉTHODES & MOYENS

- Manipulation des EPI de votre entreprise
- Démonstrations de réglage et de contrôle
- Exercices pratiques de port et de vérification
- Grilles de contrôle réutilisables

ÉVALUATION

- Évaluation continue au fil des exercices
- Quiz de validation des acquis
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation de fin de formation remise à chaque stagiaire.

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés en prévention des risques professionnels et en équipements de protection.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France	Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)	Maintien des acquis	Rappel recommandé à chaque nouvel EPI et aussi souvent que nécessaire (art. R4323-106)
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.	Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr